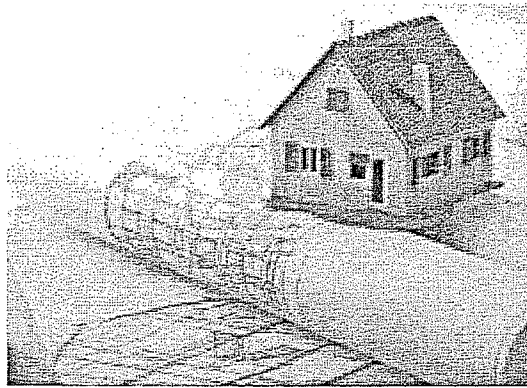


MUNICIPALITÉ DE STE-CHRISTINE

JOURNAL DE FÉVRIER 2015



CHANGEMENT AU TAUX D'IMPOSITION

Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé à la municipalité pour 2015-2016-2017. La richesse foncière de la municipalité a augmenté de beaucoup. Pour absorber cette hausse, le taux de taxation a été révisé à la baisse :

La municipalité de Ste-Christine a réduit le taux d'imposition de :

.73 en 2014 à .54 en 2015.

La Sûreté du Québec a aussi réduit le taux d'imposition de :

.06 en 2014 à .034 en 2015.

Certaines propriétés auront une réduction du compte de taxes tandis que d'autres subiront une hausse causée par l'augmentation de la valeur des terrains et/ou des résidences.

Vous constaterez, en consultant le budget, qu'il est semblable à celui de l'an passé. Pour de plus amples informations ou contestation de cette hausse, consultez l'AVIS PUBLIC « Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière ».

Ces 2 documents ont été annexés au compte de taxes.

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires 2015

et secrétaire-trésorière, que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine, lors de sa séance ordinaire tenue le 1 décembre 2014, a été adopté le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Christine pour l'année 2015.

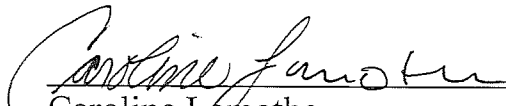
Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec les membres du Conseil ont adopté par résolution que les séances ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Christine se tiendront les jours suivants :

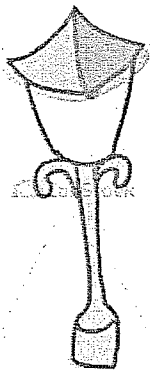
Le 12 janvier 2015	Le 6 juillet 2015
Le 2 février 2015	Le 11 Août 2015
Le 2 mars 2015	Le 8 septembre 2015
Le 6 avril 2015	Le 5 octobre 2015
Le 4 mai 2015	Le 2 novembre 2015
Le 1 juin 2015	Le 7 décembre 2015

L'heure du début des séances ordinaires est fixée à 20h00.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ladite résolution, peut le faire, en s'adressant au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Christine, ce troisième (3) jour du mois de novembre 2014


Caroline Lamothe
Directrice Générale &
Secrétaire-trésorière



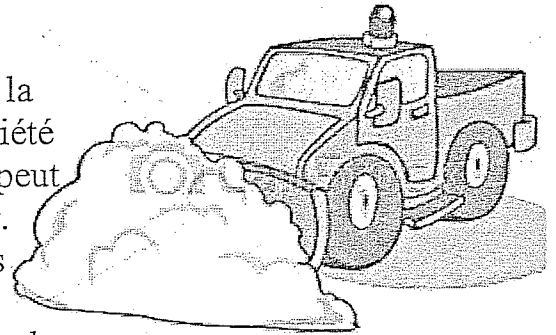
LUMIÈRES DE RUE

Si vous apercevez un lampadaire défectueux, nous apprécierions en être avisés pour mieux corriger la situation. Pour ce faire, veuillez noter le **numéro de poteau** et nous communiquer l'information au bureau municipal au 819-858-2828.

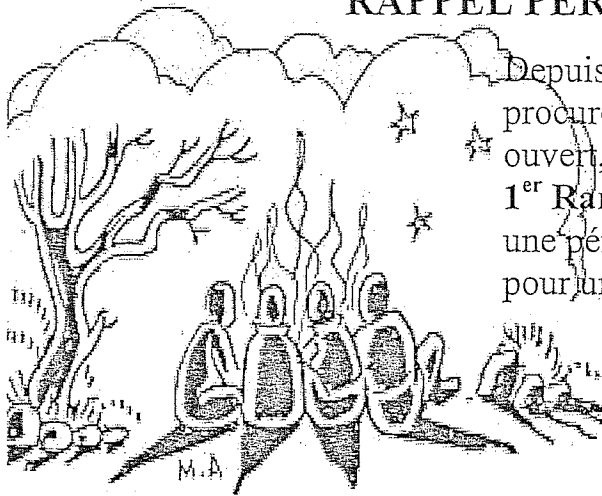
DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL

Nous en appelons au **GROS BON SENS** des citoyens qui poussent la neige de l'autre côté de la voie publique lors du déneigement de leur propriété privée. Cette procédure est dangereuse car elle peut créer des lames de neiges laissées par le tracteur. Ces lames de neige créent à leur tour des risques de dérapage aux usagers de la route.

Il est interdit pour la sécurité publique, de laisser des obstacles sur la voie publique et de la neige maniée, c'est un sérieux obstacle !!!!



RAPPEL PERMIS DE BRÛLAGE



Depuis le printemps 2014, vous devez vous procurer un **permis de brûlage** pour les feux à ciel ouvert, au coût de 10\$, au bureau municipal, 646, 1^{er} Rang, Ste-Christine. Ce permis est valide pour une période de 10 jours suivant son émission et ce, pour un seul allumage.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour l'utilisation d'un foyer grillagé.

Sainte-Christine invite ses citoyens à relever le *Défi Santé* 2015!

Encore cette année, Sainte-Christine convie ses citoyens à relever le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec. Il est possible (**et souhaitable !!!**) de s'inscrire jusqu'au 1^{er} mars à DefiSante.ca.

Le Défi Santé, c'est quoi ?

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie ! De retour comme porte-parole de la campagne pour une 4^e année, Mélanie Maynard invite tous les Québécois à devenir champion de leur santé ! En s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs du 1^{er} mars au 11 avril :

- L'objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- L'objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour
- L'objectif Équilibre : prendre une pause pour avoir un meilleur équilibre de vie

...des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale !

Une invitation lancée à tous les Christinois et Christinoises

En participant au volet Municipalités et familles du *Défi Santé*, notre beau milieu de vie souhaite mobiliser les jeunes et les familles de son territoire afin qu'ils adoptent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Elle s'est également engagée à soutenir ses citoyens qui relèvent le *Défi Santé 5/30 Équilibre* en faisant connaître et en rendant plus accessibles ses infrastructures, équipements et services de sports et de loisirs.

Concours offert par la municipalité

Une inscription familiale ou par équipe sur le site *Défi santé* = 4 coupons <http://www.defisante.ca/fr/accueil>

Une inscription solo sur le site *Défi santé* = 1 coupon/personne

CHAQUE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ OFFERTE DANS CE CADRE PAR LA MUNICIPALITÉ = 1 COUPON / PERSONNE

Plusieurs prix à venir.

Très bientôt, les participants pourront consulter, dans leur dossier en ligne, la liste des activités organisées près de chez eux. De plus, les citoyens recevront un bulletin avec la programmation complète des activités. Enfin, le Facebook des Loisirs de votre municipalité publiera régulièrement les informations pertinentes.

La nouvelle application Web

Exclusive aux participants, elle est un véritable coaching pendant 6 semaines : un outil de suivi des objectifs, des vidéos d'exercices de MonYogaVirtuel.com, des menus santé de SOS Cuisine, le Quiz maison santé... et bien d'autres choses encore !

Le Défi Santé 5/30 Équilibre aura lieu du 1^{er} mars au 11 avril 2015.

Pour tout savoir et pour vous inscrire, visitez DefiSante.ca.

Renseignements locaux : Lucie Bilodeau (819) 858-2814 ou loisirsstechristine@gmail.com

CALENDRIER 2015

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
				Bonne Année 1	2	3
4	5		6	7	8	9 10
11	12			14	15	16 17
18	19		20	21	22	23 24
25	26		27	28	29	30 31

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent plus être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à une dizaine de foyers d'incendies (bacs, garages, résidences, camions). Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2		3	4	5	6 7
8	9			11	12	13 14
15	16		17	18	19	20 21
22	23		24	25	26	27 28

Entreposez de façon sécuritaire vos produits domestiques dangereux : les placer hors de la portée des enfants, les conserver dans leurs contenants d'origine, les entreposer dans des lieux secs et aérés, loin du gel et des sources de chaleur et ne pas mélanger les produits entre eux.

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2		3	4	5	6 7
8	9			11	12	13 14
15	16		17	18	19	20 21
22	23		24	25	26	27 28
29	30		31			

En vue du grand ménage du printemps, achetez et utilisez de la peinture récupérée et profitez-en pour apporter vos vieux contenants de peinture chez les quincaillers RONA et COOP.

Avril

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3 4
5	6		7		8	9 10 11
12	13			15	16	17 18
19	20		21		22	23 24 25
26	27			29	30	

Surveillez la date d'ouverture des écocentres où vous pouvez apporter gratuitement : métaux, pneus, huiles, peintures, bois et débris de démolition, meubles et résidus électroniques et informatiques.

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4			6	7	8 9
10	11			13	14	15 16
17	18		19		20	21 22 23
24/31	25			27	28	29 30

Le printemps est la période idéale pour faire du compostage domestique. Le compostage est un procédé de valorisation biologique aérobie (avec oxygène) qui permet de transformer les matières organiques en un produit fertilisant, stable et hygiénisé : le compost.

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1			3	4	5 6
7	8			10	11	12 13
14	15			17	18	19 20
21	22			24	25	26 27
28	29		30			

Faites de l'herbicyclage, laissez votre gazon sur place au lieu de le ramasser. C'est le meilleur engrais qui soit. L'herbe contient beaucoup d'azote qui enrichit le sol.

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3 4
5	6			8	9	10 11
12	13			15	16	17 18
19	20		21		22	23 24 25
26	27			29	30	31

Nettoyez « vert ». Remplacez les produits de nettoyage habituels par des nettoyeurs plus respectueux de l'environnement. Par exemple, utilisez quelques gouttes de vinaigre blanc dans de l'eau tiède au lieu des nettoyeurs vendus dans les commerces.

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3			5	6	7 8
9	10			12	13	14 15
16	17		18		19	20 21 22
23/30	24/31			26	27	28 29

Achetez durable. Remplacez les articles à usage unique, comme les rasoirs jetables ou les assiettes de carton, par des objets durables qui peuvent être utilisés plus d'une fois.

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4 5
6	7			9	10	11 12 13
13	14			16	17	18 19 20
20	21			23	24	25 26
27	28			30		

Apportez vos résidus domestiques dangereux (RDD) aux collectes annuelles. Évitez que ces produits toxiques ne se retrouvent au site d'enfouissement et contaminent notre environnement.

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5			7	8	9 10
11	12			14	15	16 17
18	19			21	22	23 24
25	26			28	29	30 31

Fuyez les produits suremballés et évitez les items offerts en portions individuelles. Les emballages constituent près de la moitié des déchets domestiques au Québec.

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2			4	5	6 7
8	9			11	12	13 14
15	16			18	19	20 21
22	23			25	26	27 28
29	30					

Les écocentres ferment leur porte pour la période hivernale à la fin de novembre.

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4 5
6	7		8	9	10	11 12
13	14			16	17	18 19
20	21		22	23	24	25 26
27	28		29	30	31	

N'oubliez pas que les matières organiques (bac brun) sont récupérées une fois par mois, du mois de décembre au mois de mars inclusivement.

Service	5 logements et moins	Chalets mai à octobre	6 logements et plus
Matières organiques Bac brun (et contenants admissibles)	40 collectes/an	26 collectes/an	40 collectes/an (sur demande du propriétaire)
Matières recyclables Bac vert	26 collectes/an	13 collectes/an	26 collectes/an
Résidus domestiques Bac gris ou noir	26 collectes/an	13 collectes/an	52 collectes/an

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h la veille de la collecte.

Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé. Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes.

Matières admissibles : voir la liste au verso du calendrier.

Collecte des gros rebuts

Collecte des résidus domestiques dangereux

déchet, recyclable et organique

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

CENTRE DE BÉNÉVOLAT D'ACTON VALE



Couvrant toute la MRC d'Acton
Ce service est aussi pour nous,
Citoyen(ne)s de Ste-Christine!

<p>MISSION Promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et répondre aux besoins du milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Support aux bénévoles; • Support aux organismes; • Service aux individus; • Service aux familles.
<p>COMPTOIR FAMILIAL Chute de dons utilisables à l'extérieur du 1176 Bélair, Acton Vale.</p>	<p>Vêtements, accessoires, jouets, vaisselle et literie. Ouvert à tous! Du lundi au samedi de 9h à 17h.</p>
<p>LA CHAUDRONNÉE Service offert pour les personnes à revenu modeste. Rencontre individuelle pour évaluation.</p>	<p>Entrée au 1186, rue Bélair Service entre 11h30 et 12h30 du lundi au vendredi. Repas complet servi sur place et cuisiné par des équipes de bénévoles.</p>
<p>SERVICES aux individus et aux familles.</p> <p style="text-align: center;">Pour les rejoindre : 450-546-7332</p> <p style="text-align: center;">Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi De 8h à 12h et de 13h à 16h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage alimentaire et vestimentaire; • Comptoir familial; • Cuisine collective; • Cuisine purée de bébé; • Cuisine populaire la « Chaudronnée » • Opération septembre « aide au retour en classe » • référence pour paniers de Noël • Service de secrétariat et soutien technique : Imôts, formulaires divers, RRQ, etc; • Service aux aidants naturels; • Service de maintien à domicile; • Activités pour briser l'isolement pour les aînés; • Formation des bénévoles; • Prêt de locaux aux organismes;

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Place aux jeunes en Région facilite la migration et le maintien des diplômés postsecondaires de 18 à 35 ans en région. L'organisation est présente dans les 15 régions du Québec et aide les jeunes dans leurs démarches visant à s'établir, à travailler et à développer leur nouveau milieu.

Dans la première semaine de février, soit du 3 au 6 février prochain, Place aux jeunes Acton participera à la **Semaine des régions-Salon emplois, affaires et stages en région.**

(<https://www.placeauxjeunes.qc.ca/semaine>). Ce salon vise à renseigner les étudiants et diplômés âgés de 18 à 35 ans sur les possibilités d'emplois, de stages et d'occasions d'affaires dans **NOTRE RÉGION.**

Pour connaître les nouveaux emplois et l'actualité de la région d'Acton, nous vous invitons à rejoindre la Page Facebook Place aux jeunes Acton.

Inscrivez-vous dès maintenant au Séjour exploratoire d'Acton. Demandez le formulaire d'inscription! Places limitées.

Si vous avez des questions à propos de Place aux Jeunes, de nos services ou que vous aimeriez vous impliquer lors de nos activités pour mettre votre entreprise de l'avant, n'hésitez surtout pas à communiquer avec Marie-Soleil Maurice, Agente de migration Place aux jeunes/Desjardins MRC d'Acton, Carrefour jeunesse-emploi au 450-546-0311 ou visitez le site web www.placeauxjeunes.qc.ca

FADOQ

Dîner de la St-Valentin

Salle municipale au 629 rue des Loisirs

Dimanche 15 février 2015

Bienvenue à tous les membres!

Nous invitons tous les 50 ans et plus à se joindre au club FADOQ de Ste-Christine en communiquant avec

Claire Ménard au 819-858-2457

Capsule Santé en activité physique



Pour être en forme, il n'y a pas que le gym! On peut bouger en insérant certaines habitudes à notre vie de tous les jours. Voici 3 idées pour y arriver en **faisant les courses** :

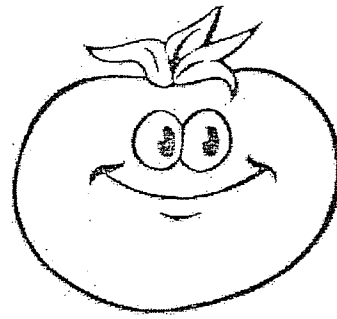
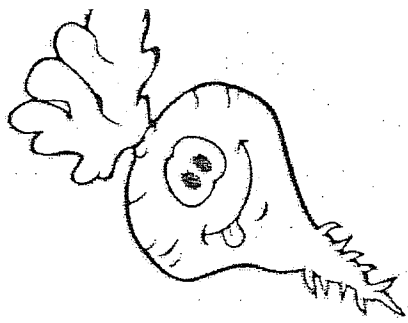
- On gare notre voiture le plus loin possible dans le stationnement du centre commercial. Double avantage : on marche et il y a toujours de la place.
- On transporte les sacs d'épicerie en fléchissant légèrement les bras et les poignets au lieu de les laisser pendre au bout de nos bras. Un bon exercice pour nos biceps!
- Si on achète peu d'articles à l'épicerie, on utilise un panier à poignées plutôt qu'un panier roulant. On plie légèrement le bras pour le transporter.

Capsule Santé en saine alimentation

Parce que manger, c'est un petit plaisir de la vie!

Une saine alimentation comporte des fruits juteux, des légumes colorés, des produits céréaliers goûteux, des poissons savoureux, des légumineuses surprenantes, du lait rafraîchissant, et plus encore.





Manger une grande variété d'aliments assure l'ingestion d'une panoplie d'éléments nutritifs. Pour la question « existe-t-il des aliments que vous ne devriez jamais manger », la réponse est NON. Manger sainement ne signifie pas éviter de manger tous les « mauvais aliments » mais plutôt de les manger rarement et modérément.

VOICI DONC UN **DESSERT SAVOUREUX, FACILE À RÉALISER.**

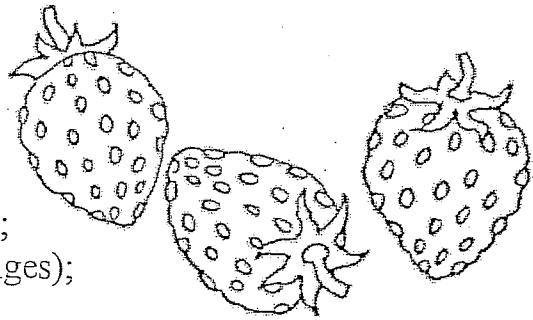
Délices aux petits fruits

Temps de préparation : 5 minutes

Rendement : 4 portions

Ingrédients

1 contenant de crème à fouetter 35 % de 473 ml;
4 petits gâteaux Marianne (petits gâteaux des anges);
2 c. à table (30 ml) de sirop d'érable;
2 tasses (500 ml) de fruits des champs frais.
.000



Préparation

1. Fouetter la crème dans un grand bol à l'aide d'une mixette;
2. Tout en mélangeant, ajouter le sirop d'érable à la crème fouettée.
3. Remplir les petits gâteaux avec $\frac{1}{4}$ tasse (60 ml) de crème fouettée.
4. Décorer avec $\frac{1}{2}$ tasse (125 ml) de petits fruits.
5. Servir et déguster.

Capsules rédigées par l'équipe de Jeunes en santé.

COMITÉ DES STE-CHRISTINE

L'Assemblée générale annuelle se tiendra le **lundi 16 mars à 20h** à la salle municipale, au 629 rue des Loisirs.

Plusieurs postes (3) seront en élections.

Nous vous attendons en grand nombre. Un léger goûter sera servi.

CAMP DE JOUR 2015

- Le comité des loisirs de Ste-Christine est en recrutement pour des postes d'animateurs du camp de jour du 22 juin au 14 août.
- Les candidatEs devront être dynamiques, responsables, souriants, ponctuels et polyvalents. Ils devront être âgés entre 15 et 30 ans et retourner aux études à la fin de l'été.
- Salaire minimum. Poste de 40 heures par semaine.
- Faites parvenir votre candidature avant le 1^{er} mai 2015 à loisirsstechristine@gmail.com ou par la poste au 629, rue des Loisirs, Ste-Christine, Québec J0H 1H0.
- Pour plus d'informations contactez Josée au 819-858-2606

PATINOIRE

Certaines personnes se font surprendre par la fermeture des lumières à la patinoire. Veuillez noter qu'elles sont sur minuterie et se ferment automatiquement dès 23h.